

Regina (Sask.)

- Aéroport, déplacement et installation d'un nouvel aéroport interurbain, 1094-1095, 3917, 4088, 4146-4147
- Terrains pouvant être affectés à la construction de maisons mais ne répondant pas aux exigences des règlements établis par la Société centrale d'hypothèques et de logement, 2607, 2624, 2645
- Théâtre en plein air, 2257, 2260

Région de l'Arctique. Voir aussi Nord canadien

- Île Ellsmere, souveraineté canadienne, 1460
- Levés photographiques aériens des îles, 1502
- Missionnaires dans la détresse, ravitaillement, 1857, 2293
- Navires des États-Unis se trouvant dans les eaux canadiennes, 2960
- Présumé abandon de l'hydrographie des eaux de l'Arctique, 992-993
- Souveraineté canadienne, 1210, q. (M. Lesage), 1388, 1639

Règlement de la Chambre

- Accord entre une province et le gouvernement fédéral, conditions du dépôt du texte, 852
- Adjoint parlementaire mettant fin à un débat alors qu'il parle au nom du ministre étant l'auteur d'une motion, 922
- Allusions aux Débats de l'autre Chambre, 2293
- Amendement à un projet de résolution du domaine financier présenté par un simple député, 3210-3214
- Amendement comportant une augmentation ou une réduction d'argent plus forte que celle que propose le Gouvernement, 2391-2403, 2455-2456, 2468-2475, 2480, 4005-4006
- Amendement comportant une dépense supplémentaire de deniers de l'État devant être précédé d'un projet de rés. et dûment présenté par un ministre de la Couronne, 2607, 2609, 2617-2618
- Amendement ne devant pas être incompatible avec le bill dans la mesure où il a été approuvé jusque-là par le comité, 4007
- Amendement ne se rapportant pas à l'objet du projet de loi ou en dépassant la portée, 2448
- Amendement porté en deuxième à un article d'un bill, 4005-4006

Règlement de la Chambre—Suite

- Amendement tendant à élargir la portée d'une motion, 1801
- Application du Règlement aux ministres de la Couronne de la même façon qu'aux députés, 3625

Articles

- 26, motions tendant à l'ajournement de la Chambre afin d'étudier une question d'urgence, 1742-1743
- 27, réplique de l'auteur de la motion initiale terminant le débat, 922
- 29, motion relative au droit de parole, 1569
- 39, députés pouvant faire inscrire au *Feuilleton* des questions adressées à des ministres de la Couronne en vue de renseignements, 3078
- 103, première lecture des bills d'intérêt privé se faisant automatiquement, 884
- Attributions de paroles à un député que celui-ci déclare n'avoir pas prononcées, 2368, 2376-2377
- Biffage d'une observation du hansard, 2231
- Bills
 - Bills du Gouvernement ayant trait au taux de la taxe, modifications pouvant être apportées par un ministre de la Couronne seulement, 2392-2402, 2473-2477
 - Bills modifiant des mesures fiscales en vue de réduction d'impôts ne sont pas soumis aux règles de la procédure financière, 2123-2125, 2177-2185
 - Discussion du premier article d'un bill en comité, latitude accordée, 4178-4181
 - Étude en comité
 - Discussion devant se rattacher à l'article en délibération, 597
 - Droit d'un député de ressasser ce qui s'est passé à l'étape de la deuxième lecture, 3930
 - Limite du temps de parole, 2319
 - Modifications apportées à un bill lors de la motion tendant à la 2e lecture, 2787-2791, 2796-2798
 - Motion tendant au renvoi d'un article lors de l'examen d'un bill en comité, 3945-3946
 - Présentation d'un bill entraînant une dépense de fonds publics, 1705-1707
 - Renseignements communiqués au stade de la résolution précédant un bill, 2282